

JOURNAL MUNICIPAL

N° 70 FÉVRIER 2023

de Saint-Rémy-de-Provence



L'Alpilium fête ses 10 ans !

15 février 2023 : inauguration de L'Alpilium

ENVIRONNEMENT | P.5

Un écodigesteur
pour la restauration
municipale

AMÉNAGEMENT | JEUNESSE | P.8

Fermetures de classes :
5 questions sur la fusion
des maternelles

SOCIAL | P.15

Formations
gratuites aux gestes
qui sauvent



2013 : achèvement des travaux de l'Alpilium

SOMMAIRE

Une étude naturaliste au lac de Barreau	P. 4
Un écodigesteur pour la restauration municipale	P. 5
Le pédibus : « <i>un régal pour les enfants !</i> »	P. 6
Un minibus pour la Maison de la jeunesse	P. 7
Fermetures de classes : 5 questions sur la fusion des maternelles	P. 8
Upgrade des arènes Barnier	P. 9

Dossier culture :

G-graines 2^e édition

10 ans de l'Alpilium

Arnaud Saorin, nouveau responsable du service des sports	P. 14
Formations gratuites aux gestes qui sauvent	P. 15
Expressions libres	P. 16
Les gendarmes toujours très mobilisés	P. 17
En tête d'affiche : La Petite Ferme pédagogique	P. 18
État civil	P. 19

Journal municipal de Saint-Rémy-de-Provence

Direction de la publication : Hervé Chérubini

Rédaction : Émeline Beaugeois, Sébastien Hostaléry,
Audrey Morant, Alexandra Roche Tramier

Iconographie : Louis Perrot, A. Morant, S. Hostaléry,
Julie Desseigne, Éric Bienvenu, Caroline Garcia, Laurent Valera,
Lionel Martin, Jan Welters, Musée Estrine, Philippe Torrecilla,
la Petite Ferme pédagogique, Léo Merlin,
Alexandra Roche Tramier

Mise en page : Audrey Morant, service communication,
mairie de Saint-Rémy-de-Provence

Impression : Imprimerie Lacroix
Imprimé sur papier 100% recyclé
(Nautilus Classic)

Dépôt légal : à parution

Mairie de Saint-Rémy-de-Provence
Place Jules-Pellissier
13538 Saint-Rémy-de-Provence cedex
Tél. 04 90 92 08 10

www.mairie-saintremydeprovence.fr

Application Ville Saint-Rémy-de-Provence
sur les « app stores » Apple et Android



LE MOT DU MAIRE



On a l'impression que c'était hier et pourtant : il y a déjà 10 ans de cela, le 15 février 2013, plus de 1 200 personnes inauguraient notre nouvelle « salle de fêtes, de spectacles et de congrès », et découvraient pour la première fois son nom, aujourd'hui solidement ancré dans tous les esprits : L'Alpilium. Un nom emblématique, inventé par le Saint-Rémois David Shabtaï, retenu à une vaste majorité par les habitants eux-mêmes à l'issue d'une grande consultation parmi 84 propositions. Et aujourd'hui un équipement incontournable qui a changé la vie de la commune et de ses habitants.

Plus de 400 évènements plus tard, concerts, spectacles, conférences, réunions, forums, lotos, repas, vœux (mais aussi 14 mois en tant que centre de vaccination !), des évènements organisés pour moitié par la ville et pour moitié par les associations, l'Alpilium va célébrer début mars ce bel anniversaire, avec un spectacle unique (gratuit), *Cultures croisées*, interprété par 17 associations culturelles saint-rémoises, que vous découvrirez dans les pages culture de ce numéro. Je vous conseille de réserver dès aujourd'hui votre place pour ce grand moment festif !

Autre grand moment culturel : ces prochaines semaines débutera également la 2^e édition de la Biennale G-Graines, axée cette fois sur le thème de l'eau. **Je vous donne d'ores et déjà rendez-vous le week-end du 31 mars au 2 avril pour le lancement**, qui donnera lieu à une étonnante installation par l'artiste Laurent Valera, baptisée *Constellation*, à l'hôtel de Sade. Vous retrouverez dans les pages de ce numéro le complément de la programmation.

Un dernier mot pour vous rappeler que la ville propose une fois par mois aux Saint-Rémois une formation aux gestes qui sauvent. N'hésitez pas à vous inscrire par téléphone, c'est gratuit et cela peut sauver des vies !

Hervé Chérubini

Hervé Chérubini

Maire de Saint-Rémy-de-Provence
Président de la Communauté de communes
Vallée des Baux – Alpilles

BIODIVERSITÉ : UNE ÉTUDE NATURALISTE AU LAC DE BARREAU

Fin janvier, la commune a engagé un travail au lac de Barreau, destiné à inventorier la faune et la flore de ses abords. Elle s'inscrit dans la politique d'aménagement durable du territoire, dont l'un des objectifs fixés par le gouvernement vise à la protection des milieux humides en tant que supports de la biodiversité.

« Lorsqu'on transforme une zone humide sur un territoire, comme ce fut le cas avec la construction du quartier d'Ussol à côté des chutes du canal, il faut la compenser », explique **Arnold Martin**, conseiller municipal, délégué à l'environnement, aux espaces naturels et à la biodiversité. « La loi impose ainsi à la commune de doubler la surface de zone humide perdue, par la restauration d'un site en zone humide dont on peut améliorer la fonctionnalité écologique ; c'est le cas aux abords du lac de Barreau. »

Un état des lieux complet

Tout au long de l'année 2023, l'ensemble du site du lac de Barreau fera ainsi l'objet d'une étude naturaliste poussée. Un inventaire sera dressé de l'ensemble des espèces animales (papillons, libellules, chauves-souris, oiseaux...) et végétales qui vivent sur le site ; la variété des ha-

bitats et la mobilité des espèces seront examinées de près.

« La commune a un rôle à jouer dans la conservation des espèces menacées au niveau national ou régional, et le cas échéant, cette étude permettra de les identifier », ajoute Arnold Martin.

Améliorer la fonctionnalité écologique

Des résultats obtenus découleront des choix de gestion et d'aménagements des abords du lac, lieu aux multiples usages (pêche, chasse, gaso, randonnée...) et véritable réservoir de biodiversité.

« Tout l'enjeu est de favoriser l'accès de cet espace naturel – notamment en été lorsque le massif forestier est fermé en prévention du risque incendie –, en conciliant les usages des publics et le respect de la biodiversité. »

Le 15 avril, nettoyons le lac !

Notez-le sur vos agendas ! Le 15 avril prochain, comme plus de 200 communes, la ville de Saint-Rémy participe à l'opération « Nettoyons le Sud » lancée par la Région Sud, qui consiste à ramasser les déchets sur un territoire et un périmètre donné. Collectivités, associations, parcs naturels, lycéens, étudiants... l'ensemble des habitants sont invités à participer à cette grande mobilisation citoyenne.

Pour cette première édition, le site choisi à Saint-Rémy est le lac de Barreau.

Plus d'informations dans le prochain numéro !

GRIPPE AVIAIRE : RESTER ATTENTIF

Le virus de l'influenza aviaire (H5N1) circulant toujours en Europe, des mesures de précautions peuvent être prises à tout moment afin de limiter l'impact sur la filière avicole, au sein d'une zone réglementée. Le cas échéant, le signalement et la surveillance restent de mise pendant 3 semaines. Les propriétaires d'oiseaux, particuliers et professionnels, sont invités à guetter les informations sur le site de la ville.

Pour rappel, ce virus n'est pas dangereux pour l'homme et la consommation de viandes de volailles, de foie gras ou d'œufs, n'engendre aucun risque pour la santé humaine. Les mesures visent à renforcer la biosécurité dans la filière avicole et éviter la diffusion de cette maladie aux élevages et aux basses-cours.

www.mairie-saintremydeprovence.fr

UN ÉCODIGESTEUR POUR LA RESTAURATION MUNICIPALE



Toujours plus loin dans le développement durable ! La ville de Saint-Rémy vient d'acquiescer un écodigesteur pour recevoir et transformer les déchets organiques des cantines municipales.

Avec l'acquisition de cet outil écologique, c'est une nouvelle étape que franchit la politique anti-gaspillage dans la restauration scolaire, déjà très performante. « Nous sommes actuellement exemplaires en termes de déchets produits par nos cantines », précise **Isabelle Plaud**, adjointe au maire chargée de l'éducation, de la jeunesse et de la sensibilisation environnementale. « Grâce à des repas délicieux très appréciés par les enfants et un meilleur dosage des quantités servies, nous avons fortement diminué le gaspillage ces dernières années. La quantité de nourriture non consommée

est aujourd'hui de 33 g par enfant en moyenne, contre 110 au niveau national (3 fois plus). »

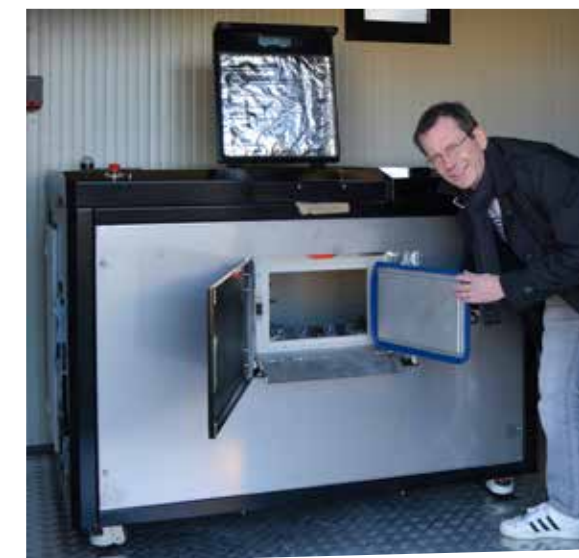
Désormais, ces déchets organiques, environ 2,2 tonnes par an, ne seront plus jetés dans la filière habituelle mais valorisés dans l'écodigesteur, dans une logique de réutilisation en circuit court.

« Le principe d'un écodigesteur est de composter les déchets organiques en un temps très rapide : en seulement 24 heures, 100 kg de déchets deviennent 10 kg de compost », explique **Thierry Vanbiervliet**, coordinateur des restaurants municipaux. « À Saint-Rémy, notre compost ainsi produit servira d'engrais biologique sur les plantations du lycée professionnel agricole, qui en retour fournit les restaurants municipaux en huile d'olive. Tout le monde est gagnant. »

Peu de communes sont déjà dotées d'un tel équipement, ce qui conforte Saint-

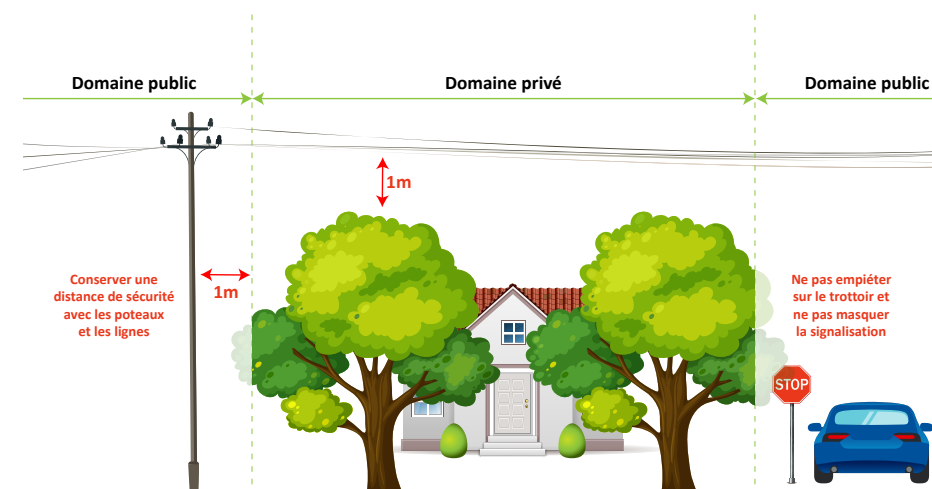
Rémy dans le peloton des collectivités les plus performantes en matière de restauration collective.

Cet écodigesteur a été financé avec le soutien du dispositif européen Leader et du PETR du Pays d'Arles.



TAILLE DES HAIES : C'EST LA SAISON !

Propriétaires et locataires, c'est le moment de tailler les haies, arbustes ou arbres qui poussent en limite de propriété, pour éviter qu'ils ne débordent sur le domaine public.



CHENILLES PROCESSIONNAIRES : SOYEZ VIGILANTS !

Gardez les yeux grands ouverts lors de vos balades en forêt : les nids de chenilles processionnaires du pin sont en cours d'éclosion.

Les chenilles processionnaires quittent actuellement leurs nids (de gros cocons blancs accrochés aux aiguilles des pins) pour rejoindre le sol en longues files indiennes, plusieurs jours durant, avant de s'y enfouir et de s'y transformer en chrysalide.

Si vous croisez l'une de ces processions, soyez vigilants : ne les

touchez pas et évitez de les écraser, vous risquez de libérer les poils urticants dont elles sont couvertes. Ceux-ci sont fortement allergènes pour l'humain et particulièrement dangereux pour les animaux domestiques.

Les arbres de votre jardin sont infestés ?

Vous pouvez procéder à des coupes manuelles des nids accessibles, à un traitement de lutte biologique à l'aide d'une bactérie, ou encore à l'installation de pièges à collier autour des troncs lorsqu'il reste des nids.

LE PÉDIBUS : « un régal pour les enfants ! »



Chaque matin et chaque après-midi depuis juin 2022, adultes bénévoles et enfants se retrouvent sur la ligne de pédibus reliant l'école maternelle Marie-Mauron et l'école de la République. Pendant quelques minutes, ils pratiquent une activité physique dans une ambiance conviviale. La marche, c'est la bonne humeur !

Le matin, le groupe se met en marche à 8h10, remonte l'avenue Édouard-Herriot, puis se dirige vers le centre ancien. Avec leur gilet jaune et leur petit panneau « stop école », les accompagnants prennent soin de faire franchir aux enfants les passages piétons en toute sécurité.

« J'adore le pédibus parce que j'aime bien bouger », s'enthousiasme Léo, 9 ans, « et aussi parce que j'aime bien me chamailier avec mon copain Giulian. »

« Moi j'aime bien le pédibus parce que je le fais avec ma copine Nina », confie Olivia, 8 ans. « Ça se passe bien avec les adultes qui accompagnent, ils font des blagues... » « C'est vrai », renchérit Nina, 8 ans également, « Denise elle est sympa ! ».

En chemin ils sont rejoints par Arthur, 9 ans, qui attend le groupe devant le magasin de ses parents.

Chaque matin dans la rue Carnot, les enfants assistent à la vie du quartier qui se réveille. Ils ne peuvent s'empêcher de regarder les trésors exposés dans les vitrines des magasins, qui changent selon les saisons, et il faut parfois les presser un peu... « Ils sont amoureux des vitrines... » se désole Nina en souriant.

Une autre façon d'aller à l'école

« Je suis très contente d'être une accompagnatrice du pédibus », se réjouit Denise Vidal. « Je suis heureuse de me rendre utile en faisant du bénévolat, et ça me fait du bien de marcher le matin, deux fois par semaine, avec les enfants. Ils sont vraiment géniaux ; bienveillants, polis,



ils racontent un peu leur vie, c'est rafraîchissant ! C'est une super idée, le pédibus ! »

Le petit convoi traverse enfin le passage piéton du boulevard Marceau, sous l'œil bienveillant du policier municipal qui arrête les voitures.

Pour Isabelle Plaud, adjointe au maire qui accompagne les enfants 2 fois par semaine, « le pédibus est une autre façon pour les enfants d'aller à l'école, en partageant des bons moments, à l'écart du stress de la circulation automobile. Les enfants qui l'utilisent se régaler et ne sont jamais en retard à l'école ! »

Pour inscrire votre enfant, contacter le service scolaire au 04 90 92 70 30.

Pour son bon fonctionnement, le pédibus recherche toujours des accompagnateurs bénévoles supplémentaires. N'hésitez pas à vous proposer auprès du service scolaire !

Attribution des places en crèche : inscrivez-vous avant le 14 mars !

Les familles désirant une place en crèche pour leur tout-petit doivent se préinscrire auprès du Centre communal d'action sociale (CCAS), avant qu'ait lieu l'examen des

dossier par la commission d'attribution des places en crèche.

Le dossier de préinscription est disponible sur le site de la ville :

www.mairie-saintremydeprovence.com
Rubrique : Vivre à Saint-Rémy | Enfance jeunesse | Petite enfance
Pour plus d'informations, contactez le CCAS au 04 90 92 49 08.



UN MINIBUS POUR LA MAISON DE LA JEUNESSE

Début janvier, la Maison de la jeunesse (MDJ) s'est dotée d'un minibus, partagé avec le service des sports, pour ses déplacements avec les groupes de jeunes de 11 à 17 ans.

Tout au long de l'année, y compris pendant les vacances scolaires, la MDJ de Saint-Rémy organise des sorties, des

voyages et des séjours pour les jeunes. Désormais, grâce au minibus de 9 places mis à la disposition des animateurs, les déplacements sont facilités et la gestion des sorties se trouve simplifiée : plus besoin de réserver des transports en location privée !

C'est ainsi qu'à bord de ce nouveau minibus, un groupe de jeunes s'est rendu mi-février au domaine skiable d'An-celle (Alpes du Sud) pour un séjour ski,

raquettes et fabrication d'igloo dans le Parc national des Écrins.

Ce véhicule estampillé « Maison de la jeunesse » a été financé à hauteur de 50% par la Caisse d'allocations familiales (CAF). Il sert aussi ponctuellement aux agents du service des sports pour transporter du matériel entre les infrastructures sportives de la ville.

Plus d'infos sur les activités de la MDJ : 04 90 90 56 17 | jeunesse@ville-srdp.fr



AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) aide les Saint-Rémois de 17 à 25 ans, lancés dans une démarche d'insertion professionnelle, sociale ou culturelle, à financer leur permis de conduire.

L'aide au financement du « permis de conduire citoyen » est un dispositif local mis en place par le CCAS dans le but d'accompagner les jeunes Saint-Rémois pour passer leur permis de conduire, grâce à une aide financière pouvant aller jusqu'à 600 euros par bénéficiaire (en complément des aides versées par le Département et l'État) ; calculé selon le quotient familial, le montant de l'aide est versé directement à l'auto-école.

Les jeunes qui souhaitent bénéficier de cet accompagnement doivent être domiciliés à Saint-Rémy (depuis au moins 6 mois) et avoir entre 17 et 25 ans. En contrepartie de ce coup de pouce, les jeunes bénéficiaires doivent fournir un engagement citoyen auprès des associations du territoire.

Contact CCAS : 04 90 92 49 08 | contact@ccas-saintremydeprovence.fr

TROUVE TON JOB D'ÉTÉ AVEC LE FORUM « GET A JOB ! »

Le 10 mars se tiendra à la Maison de la jeunesse la nouvelle édition du forum « Get a job ! », organisé par la ville en partenariat avec la Mission locale.

Cette année encore, ce forum donne l'occasion aux jeunes de 16 ans, à la recherche d'un job d'été, de rencontrer les employeurs locaux qui embauchent. De nombreuses offres d'emplois seront proposées dans divers secteurs (tourisme, restauration, agriculture, commerce, animation, etc.).

Renseignements : 04 90 90 56 17



FERMETURES DE CLASSES : 5 QUESTIONS SUR LA FUSION DES MATERNELLES

Début janvier, le Directeur académique des services de l'Éducation nationale (Dasen) a annoncé les mesures de carte scolaire comprenant l'hypothèse de fermeture, en septembre prochain, de 2 classes maternelles à Saint-Rémy-de-Provence : l'une à l'école Marie-Mauron, l'autre à l'école Mas-de-Nicolas. Dans ces conditions, la municipalité envisage, dès la rentrée 2023, de fusionner les deux maternelles.

1) Quelle est la cause de la fermeture récurrente de classes à Saint-Rémy ?

Plusieurs classes ont fermé ces dernières années, en élémentaire et en maternelle, car le nombre d'enfants scolarisés sur la commune est en baisse. Cela est la conséquence d'une hausse continue du prix de l'immobilier depuis plusieurs années, liée à un nombre insuffisant de logements disponibles, qui conduit de nombreuses jeunes familles à déménager dans des communes limitrophes.

« La seule solution pour remédier à ce phénomène est de produire des logements », martèle le maire **Hervé Chérubini**. « Plusieurs projets sont menés ou défendus par la municipalité depuis des années pour proposer des logements à des prix inférieurs à ceux du marché, mais ceux-ci soulèvent l'opposition systématique de quelques-uns à des fins politiques. Nous avons ainsi perdu plusieurs années dans des procédures destinées à ralentir ou bloquer ces projets, comme ce fut le cas avec le quartier des Cèdres, projet de 152 logements, attaqué au tribunal administratif par plusieurs associations et particuliers. Il faut rappeler que pour 8 logements créés, c'est 1 enfant de plus dans les écoles. Sur le long terme, ces procédures irresponsables conduisent à un déficit d'enfants. C'est ça la réalité. En parallèle, comme elle l'a fait avec Ussol, la municipalité porte actuellement d'autres projets de logements pour inverser la tendance, comme à la Roche ou au Valat-Neuf. »

2) Quelle est la conséquence de ces fermetures ?

Si la fermeture d'une classe dans chacune des 2 maternelles était confirmée par le Dasen en mars prochain, ces 2 écoles arriveraient chacune à 3 classes en septembre. Leur maintien dans cette configuration ne serait pas une hypothèse

optimale dans un contexte de sobriété et de rationalisation où l'on recherche un service public plus efficient.

À partir de là, trois options ont été envisagées :

- la création d'une école primaire, regroupant maternelle et élémentaire, à l'Argelier ;
- le regroupement des 6 classes de maternelles à l'école Mas-de-Nicolas ;
- le regroupement des 6 classes de maternelles à l'école Marie-Mauron.

Depuis plusieurs semaines, la municipalité rencontre l'ensemble des personnes concernées : inspection académique, équipes pédagogiques, parents d'élèves et personnel municipal des 2 maternelles. Pour chaque scénario, elle en examine tous les aspects ; la fusion des 2 maternelles est la piste privilégiée.

3) Quels avantages apporterait la fusion des maternelles ?

Cette hypothèse permettrait :

- de s'assurer du maintien d'une école maternelle sur la commune dans les années à venir ;
- d'optimiser les affectations de personnel (cantine, Atsem...) ;
- de réaliser des économies d'énergie ;
- de maintenir la cohésion de l'équipe pédagogique déjà en poste ;
- d'éviter les travaux, longs et coûteux, nécessaires pour accueillir des jeunes enfants à l'école de l'Argelier (cas du scénario de l'école primaire).

L'effectif moyen dans les classes d'une seule maternelle serait de 24 élèves l'année prochaine.

4) Quels critères sont pris en compte ?

Le choix du site retenu pour cette fusion, à l'école Mas-de-Nicolas ou Marie-

Mauron, sera arrêté fin mars lors du conseil municipal, une fois achevée la concertation avec les acteurs concernés. Il tiendra compte notamment :

- des contraintes géographiques et de la thématique mobilité, c'est-à-dire des nouveaux déplacements engendrés pour les familles afin de se rendre dans une maternelle unique ;
- du nombre de fratries comptant à la fois des enfants scolarisés en maternelle et dans une des 2 écoles élémentaires ;
- de la capacité d'accueil des cours de récréation et des cantines ;
- de la proximité des établissements culturels et sportifs de la ville ;
- des aménagements à effectuer ;
- des mouvements de personnel dans les établissements...

5) Que deviendrait le personnel municipal qui quitterait son école ?

Étant donné les mobilités récentes et les départs à la retraite, l'ensemble des Atsem titulaires conserveront leur emploi.

Les agents de restauration et d'entretien seront accompagnés dans d'éventuelles mobilités au sein-même de la collectivité, sur des postes similaires ou, via des formations, vers de nouveaux postes.

Cette question est une préoccupation centrale pour la municipalité. Aucun agent ne sera laissé sur le bord du chemin.

« Pour le moment, la fermeture des 2 classes de maternelle est encore à l'état de projet », précise **Isabelle Plaud**, adjointe au maire chargée de l'éducation et de la jeunesse. « Tant que la carte scolaire n'est pas définitive (elle le sera en mars), la question du transfert de classes reste en suspens. Nous entamons néanmoins dès aujourd'hui la concertation avec les personnes concernées, pour être prêts en septembre prochain, quel que soit le scénario retenu. »



UPGRADE DES ARÈNES BARNIER

Jusqu'à la fin du mois d'avril, la ville procède à l'installation de toilettes et de 5 mâts d'éclairage aux arènes Barnier. Ces nouveaux équipements permettront d'améliorer l'accueil du public, notamment lors de manifestations en soirée.

Les toilettes seront situées sur le côté est des arènes, avec un accès depuis les tribunes et un autre directement depuis le boulevard Gambetta. Bien entendu, elles seront accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les mâts comprendront les points lumineux pour éclairer le site en soirée

mais aussi les éclairages de secours, obligatoires en cas d'urgence.

« Deux ans et demi après la réouverture des arènes restaurées, ces nouveaux aménagements vont conforter ce site patrimonial comme un lieu de vie essentiel pour Saint-Rémy », estime **Vincent Oulet**, adjoint au maire chargé des travaux.

L'intégration paysagère de ces équipements a été validée par l'architecte des bâtiments de France.

D'un montant de 70 000 euros, les travaux sont subventionnés à hauteur de 70% par le Conseil départemental.

Pendant les travaux, les arènes seront fermées au public.

VOS DÉMARCHES D'URBANISME DÉMATÉRIALISÉES

Plus rapide, plus facile, plus écologique : professionnels et particuliers peuvent désormais déposer leurs demandes de permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme en ligne.

Pour déposer vos dossiers, rendez-vous sur le portail « guichet unique » accessible depuis le site de la ville. Après création d'un compte utilisateur et d'un mot de passe, munissez-vous de vos références cadastrales, et laissez-vous guider !

Les bénéfices de la dématérialisation sont multiples, pour les pétitionnaires, usagers ou professionnels :

- un gain de temps et la possibilité de déposer son dossier en ligne, à tout moment, dans une démarche simplifiée ;
- le service indique la liste des pièces à joindre à son dossier, avec les caractéristiques attendues ;

- la possibilité de visualiser et télécharger le formulaire Cerfa en ligne ;
- la possibilité d'enregistrer un brouillon et d'y revenir ultérieurement avant l'enregistrement définitif de la demande ;
- la possibilité d'obtenir un code secret afin qu'un tiers puisse consulter et modifier les dossiers (architecte, constructeur...) sans lui fournir ses identifiants ;
- une démarche plus économique et plus écologique, évitant la reprographie de documents en plusieurs exemplaires ou l'affranchissement de courriers recommandés ;

- plus de transparence sur l'état d'avancement de votre dossier ;
- rapidité des échanges obligatoires lors de l'instruction entre le demandeur et la collectivité (pas de délais postaux, plus besoin d'aller récupérer un courrier recommandé, etc.) ;
- suivi du dossier en temps réel.

Rendez-vous sur www.mairie-saintremydeprovence.fr
En cas de difficulté avec l'outil informatique, le médiateur du pôle numérique du Liber'espace peut vous aider dans vos démarches (uniquement sur rendez-vous au 04 32 60 67 38).

LE PARKING DE LA LIBÉRATION PRESQUE ACHEVÉ !



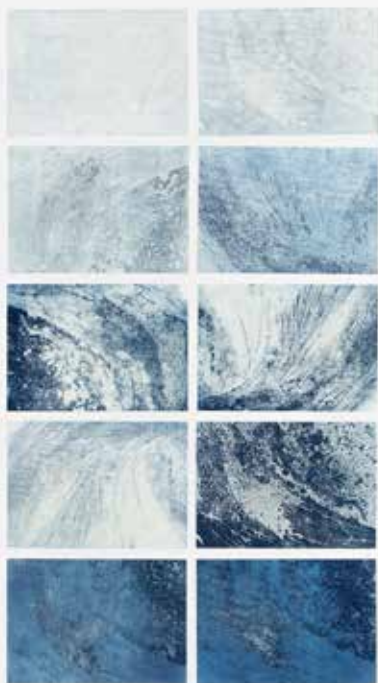
L'aménagement de l'extension Est du parking de la Libération devrait être achevé d'ici la mi-mars. Dès lors, la totalité des 438 places du parking sera ouverte à la circulation et au stationnement, avec une sortie sur le chemin Saint-Joseph, et la partie sud (partie enherbée) sera fermée.

Sur la partie sud va ensuite débuter l'étude archéologique préventive approfondie, d'une durée de 2 à 3 mois, imposée dans le cadre du futur quartier de logements.

EN 2023, G-GRAINES

La Biennale culturelle saint-rémoise G-Graines, organisée par la ville, revient à partir du mois de mars pour une seconde édition consacrée à l'eau. De nombreux rendez-vous sont prévus ces prochains mois sur ce thème, avec un premier temps fort du 31 mars au 2 avril : une étonnante installation lumineuse de l'artiste Laurent Valera, intitulée *Constellations*, à l'hôtel de Sade.

« Créée en 2021, la Biennale G-Graines a pour but d'inscrire la nature comme source d'inspiration artistique, en proposant des événements culturels (expositions, spectacles, rencontres...) qui interrogent notre rapport à l'environnement, soumis à des mutations rapides », résume **Gabriel Colombet**, adjoint au maire chargé de la culture et du patrimoine. Cette démarche sensible, qui se veut intergénérationnelle et ouverte sur l'espace public, associe les services municipaux (action culturelle, musée des Alpilles, bibliothèque, patrimoine, scolaire, environnement, technique...), des artistes de tous horizons ainsi que le Centre des monuments nationaux, le musée Estrine, la Communauté de communes, le Parc naturel régional des Alpilles, les établissements scolaires de la commune, le CCAS, l'Ehpad, les Matins bleus, le Sicas.



Caroline Garcia, exposition *Graver l'eau*



Installation *Dérives* par la compagnie Ilotopie

Après l'arbre, l'eau

En 2022, notre territoire a vécu des événements climatiques extrêmes qui ont marqué les esprits : sécheresse, canicule et feux de forêts, suivis par d'importantes inondations. Ressource aujourd'hui menacée mais parfois trop présente, l'eau fait partie de l'histoire de Saint-Rémy depuis l'Antiquité ; de nombreux ouvrages collectifs de l'eau, anciens ou actuels, existent ainsi sur la commune.

« La vocation de G-Graines est de relater une histoire collective », poursuit Gabriel Colombet. « Alors que les usages d'aujourd'hui ont modifié notre rapport à l'eau, avec un intérêt individuel qui prend parfois le pas sur l'intérêt collectif, cette nouvelle Biennale propose une réflexion sur les conséquences et les enjeux de cette situation, afin de nous sensibiliser à l'importance de cette inestimable ressource ».

Une programmation en plusieurs temps

Une première série d'événements se déroulera du mois de mars au mois de juin, autour de l'exposition de gravures de Caroline Garcia au musée des Alpilles dans le cadre de la Biennale SUDestampe, et de la résidence de l'artiste bordelais Laurent Valera au lycée agricole (voir page ci-contre).

Le réalisateur Gautier Isambert prépare par ailleurs un film sur les métiers de l'eau, mettant en scène Joseph Baldouin (puisatier), Bruno Aprin (garde-canal), Émile Durand (sourcier et pompier), Baptiste Boutareaud (« néo-agriculteur »), Aurélien Jonchère (propriétaire de la Glacière encore en fonctionnement au quartier des Jardins), et Robert Terreni, passionné de l'histoire locale et connaisseur des réseaux d'eau. Le film fera l'objet d'une projection publique à la fin du printemps.

L'installation *Dérives* sur le lac de Barreau, par la compagnie Ilotopie, sera le temps fort du mois de septembre (le 9) : une cinquantaine de figures humanoïdes transparentes et mouvantes à la surface de l'eau, jouant avec les lumières saisonnières le jour, deviennent lumineuses la nuit, dans une performance musicale où l'eau semble habitée.

Seront également proposés en septembre un atelier calligraphique avec l'artiste franco-chinois Ji Dahai et un atelier d'écriture pour les scolaires avec le conteur Jihad Darwiche.

Les rendez-vous sont pris !

Renseignements : www.mairie-saintremydeprovence.fr
04 90 92 70 37

SE JETTE À L'EAU

CONSTELLATIONS : LE 31 MARS. PRENEZ UN VERRE !

Pour le premier évènement de G-Graines saison 2, les Saint-Rémois et les visiteurs sont invités à participer à l'installation monumentale collective *Constellations* de Laurent Valera, en apportant un verre (ou plusieurs) qu'ils déposeront dans l'enceinte de l'hôtel de Sade.

Petit à petit, l'accumulation de centaines voire de milliers de verres recouvriront le sol ainsi que des objets disposés en amont dans l'espace (tables, chaises, mobilier divers), formant un paysage surnaturel qui sera transcendé, la nuit venue, par des éclairages spécifiques.

« La magie de l'eau s'exprime alors, évoquant des milliers de bougies dont les reflets inondent les façades environnantes », décrit **Laurent Valera**. « L'ensemble, à la fois fragile, délicat et poétique nous renvoie avec force notre indispensable besoin de cette ressource essentielle à la vie : l'eau. »

L'œuvre sera visible jusqu'au dimanche 2 avril.

Un explorateur de l'eau

Laurent Valera est un artiste plasticien qui explore de nombreux champs des arts visuels contemporains : peinture, sculpture, installation, photographie, vidéo et performance.

À la manière d'un archéologue qui creuse dans les strates géologiques,

Laurent Valera explore les espaces liquides de l'eau, qu'il perçoit comme l'élément structurant de la vie, dans sa forme comme dans ses aspirations, portant et traversant le vivant depuis plus de trois milliards d'années. C'est en s'appuyant sur elle qu'il s'interroge sur la vie comme sur les fonctionnements de nos sociétés contemporaines.

En parallèle de l'installation à l'hôtel de Sade, le musée des Alpilles et d'autres endroits de la ville accueilleront 3 autres œuvres de Laurent Valera, mettant en scène des verres d'eau, des jeux d'anamorphoses et des vidéos : *Water Business*, *Source de vie*, *Lumières de sirènes*.

Un artiste en résidence

Accueilli en résidence au lycée agricole des Alpilles du 20 mars au 15 avril, Laurent Valera aura à sa disposition un espace de création et interviendra auprès des scolaires : des élèves de 3 classes des 3 écoles élémentaires (Argelier, République, Saint-Martin), des collégiens, des lycéens et des enfants des Matins bleus.

Il expliquera son travail artistique et son engagement sur la sensibilisation aux problématiques de l'eau.

L'ensemble des productions que les élèves réaliseront avec lui seront exposées au public au musée des Alpilles du 14 avril au 21 mai.

Constellations, du 31 mars au 2 avril à l'hôtel de Sade



GRAVER L'EAU

En prélude à la Biennale G-Graines, le musée des Alpilles expose le travail de l'artiste graveuse Caroline Garcia, dans le cadre d'une autre Biennale, SUDestampe.

Née à Angers, Caroline Garcia porte en elle les paysages oniriques de sa région, peuplés de grands arbres nus, baignés dans l'eau, qui se dédoublent et se méta-

morphosent dans le miroir frémissant des rivières. Dans la série *Paysages ligériens*, elle explore ces lieux à la lisière du réel et du fantastique où fusionnent le végétal et l'aquatique. Les branches reflétées dans l'eau, les arbres renversés par ce jeu de miroir changent de nature, devenant formes mouvantes et scintillantes, aux confins de l'abstraction et de la figuration.

Exposition du 11 mars au 11 juin 2023
Autour de l'exposition : stage de gravure avec l'artiste le samedi 1^{er} avril de 10h à 17h

Ouverts aux débutants ou initiés à partir de 16 ans. Tarif 40 €. Renseignements et réservations : 04 90 92 68 24.

Et aussi...

- **Cet été à l'hôtel de Sade** : exposition de photos de l'artiste hongrois Emeric Fehrer (1904-1966) sur le thème de l'eau.
- **En juin à la bibliothèque** : deux ateliers d'écriture, basés sur les documents patrimoniaux portant sur l'eau. Les productions seront présentées en septembre.

10 ans

CULTURES CROISÉES



Pour fêter les 10 ans de l'Alpilium, le service culturel réunit 17 associations pour créer un spectacle avec 10 formes artistiques hybrides, fruit de rencontres improbables. Il a été demandé à chacune des associations de s'unir avec une autre, d'un style totalement différent, pour proposer une création courte de quelques minutes.

Ce grand cabaret associatif se produira sur la scène de l'Alpilium le **vendredi 3 mars à 20h** et sera suivi d'un after avec DJ maison pour pouvoir continuer la fête tous ensemble. Et pour ceux qui n'auraient pas pu se déplacer ce jour là, une séance de rattrapage est prévue le lendemain, **samedi 4 mars, à 17h** !

Gratuit sur réservation au 06 29 19 69 78

Au programme du grand cabaret associatif *Cultures croisées* :

Les petits comédiens de **Comme ci comme ça** (association reformée tout récemment), mettront en scène un **texte de Anne Cortey** avec les danses provençales de **La Respelido Prouvençalo**.

Un morceau du répertoire de **Gilles et Jeyson Rous** prendra l'accent argentin grâce à la **Cie Némo**.

Les Pieds au sol interpréteront un texte original de Nougaro tandis que les jeunes de l'**Atelier MCL** danseront sur la musique des mots.

Les danseuses de **Résonance**, école de danse, expérimenteront le classique sur du Rock en live avec **Glanum rock**.

L'Amap La Graniho et **La Bourrasque** joueront une courte pièce chargée de messages sur l'actualité environnemen-

taile (créée ensemble pour l'occasion) ; **La Bourrasque** présentera également des témoignages touchants et drôles d'**Une si belle différence**.

Viendra ensuite un moment de pure fusion entre la musique traditionnelle de **Carnaval de Saint-Rémy** et **Glanum rock**. La rencontre du Qi Gong de l'**envol de Pi Fang** et de la danse contemporaine de la **Cie Némo**, créeront un doux mélange étonnant et singulier.

Enfin, le **Rock des Alpilles** swinguera sur les rythmes de **Mapa Africa**, et on terminera avec la street culture : **Alpilles Street Art's** et **Batuc'Azul** qui mettront le feu ensemble.

Pensez à réserver votre place !

RAPPEL :



CHARLIE WINSTON

Concert pop rock

11 mars 2023 à 20h30

Tarif debout : 25 | 22 | 20 €

Tarif assis (dernières places disponibles) : 40 | 37 | 32 €

Pensez à prendre vos places !

UNE FIGURE DU HIP HOP
FAIT DANSER LA JEUNESSE

La saison culturelle 2022-2023 a été marquée par un « **Parcours danse** » donnant la possibilité aux danseurs amateurs d'observer ou pratiquer cet art avec des professionnels. Point d'orgue de ce parcours : des ateliers pour les collégiens et les enfants des crèches saint-rémoises, début janvier, avec le chorégraphe Simhamed Benhalima, figure emblématique de la scène hip-hop française.

Simhamed était déjà venu à l'Alpilium en mai 2022 avec la Compagnie Drive qu'il a créée en 2016 avec Kevin Mischel, pour le spectacle *Le Van d'un dernier été* qui évoquait le peintre Van Gogh. Cette fois, il a conçu, avec 28 élèves de quatrième du collège Glanum, une chorégraphie d'une vingtaine de minutes, accompagnée de textes courts, qui sera réutilisée avec leur enseignante pour leur cycle de danse du second semestre.

Simhamed est également allé à la rencontre des tout-petits, âgés de 2 à 3 ans, fréquentant les deux crèches saint-ré-

moises ; une expérience toute nouvelle pour le chorégraphe, mais qui a remporté un franc succès, les bambins s'étant pris avec grand plaisir au jeu de la danse et du mouvement.

« À travers ce type d'ateliers qui complètent l'offre culturelle, nous cherchons à aller au-delà de la simple "consommation" de spectacles », résume **Gabriel Colombet**, adjoint au maire chargé de la culture et du patrimoine. « C'est l'occasion de créer des liens directs entre les artistes et le public, tout en fidélisant celui-ci sur le temps long. »

LES COLLECTIONS DU MUSÉE ESTRINE S'ENRICHISSENT

Plusieurs tableaux d'Albert Gleizes et de son épouse Juliette Roche vont entrer définitivement dans les collections du musée Estrine. Une excellente nouvelle pour le musée et pour Saint-Rémy, les œuvres de ces 2 artistes à la renommée mondiale présentant un intérêt majeur.

Fontaine à Saint-Rémy-de-Provence, vers 1945-1950, huile sur carton, © Musée Estrine, Adagp, Paris 2023



Albert Gleizes (1881-1953) est un des fondateurs du cubisme, aux côtés de Braque et Picasso. Avec son épouse Juliette Roche, ils ont acheté le mas des Méjades à Saint-Rémy en 1926, dans lequel ils se sont installés définitivement en 1939, et où Juliette a vécu jusqu'à sa mort en 1980. « Ce couple d'artistes saint-rémois est central dans le projet culturel du musée Estrine », explique

la directrice **Élisa Farran**. « Très réputé, Albert Gleizes a généré une filiation de nombreux artistes dans le monde, et de très nombreuses personnalités, comme Gaston Chaissac, les Delaunay ou encore Alfred Barr (le premier directeur du MoMA à New York), sont passées à Saint-Rémy grâce à lui. »

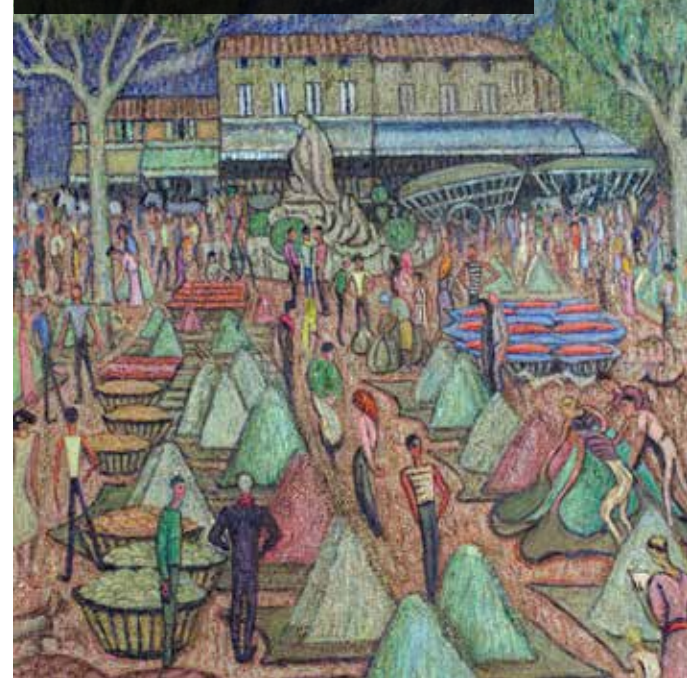
Le musée Estrine a la chance de détenir déjà une vingtaine de tableaux de ces 2 artistes. « Moins connue que son mari, Juliette Roche fait partie des artistes femmes dont la renommée explose actuellement, notamment grâce à l'exposition Juliette Roche, l'insolite, que nous venons d'accueillir, et à l'exposition Pionnières au musée du Luxembourg à Paris en 2022, où figurait son travail. »

La Fondation Albert-Gleizes arrivant au bout de ses missions, elle fait don à plusieurs musées (dont le Centre Pompidou) d'œuvres réalisées par le couple. 3 tableaux supplémentaires du peintre et 6 de Juliette Roche vont ainsi entrer définitivement dans les collections du musée Estrine. L'un d'eux, peint

en 1948, représente le marché aux grains sur la place de la République ; l'autre, peint en 1950, représente la place Jules-Pellissier.

« Ces dons sont une grande nouvelle pour le musée Estrine, qui n'aurait pas pu acquérir autrement ces œuvres d'une grande valeur », résume Élisa Farran.

Marché à Saint-Rémy-de-Provence, vers 1945-1950, huile sur carton, © Musée Estrine, Adagp, Paris 2023



UN NOUVEAU RESPONSABLE DU SERVICE DES SPORTS

À compter du mois de mars, l'agent municipal Arnaud Saorin sera le nouveau responsable du service des sports et l'interlocuteur privilégié des associations sportives.

Issu du monde associatif, Arnaud Saorin a débuté sa carrière en tant qu'éducateur, puis directeur sportif. Son parcours professionnel l'a ensuite conduit dans

le secteur privé où il a assuré la gestion d'équipements sportifs (une piscine, en particulier). En octobre 2021, il a rejoint le service des sports de la mairie de Saint-Rémy-de-Provence ; il intervient en tant qu'Étaps (Éducateur territorial des activités physiques et sportives) dans les écoles et à la Maison de la jeunesse.

Plus de 10 ans d'expériences l'ont conduit à travailler auprès de publics variés : enfants, adolescents et adultes,

des amateurs, mais aussi des athlètes de haut niveau. Sportif accompli, il pratique le triathlon depuis 28 ans, et a entraîné des athlètes en préparation olympique.

C'est fort de toute son expérience qu'Arnaud Saorin prend la tête du service des sports, en charge de la gestion des infrastructures sportives de la ville et du partenariat avec les milieux associatif et scolaire, tant au quotidien qu'à l'occasion d'événements sportifs.

SE DOMICILIER À LA MAISON DES ASSOCIATIONS ?

Toute association a l'obligation légale d'avoir un siège social, dont elle est libre de choisir l'adresse : domicile d'un dirigeant, local qu'elle loue ou dont elle est propriétaire, ou encore local mis à disposition par la collectivité, comme une salle municipale ou la Maison des associations (MdA). Attention toutefois : la domiciliation à la MdA n'est pas automatique et doit être demandée par courrier à l'attention de M. le Maire.

À Saint-Rémy, la mairie demande que les associations souhaitant se domicilier

à la MdA justifient déjà d'une domiciliation d'au moins 3 ans sur la commune, et fournissent un certain nombre de documents en vue de l'instruction de leur dossier.

« Comme n'importe quel propriétaire, la commune n'est pas tenue d'accepter qu'une association se domicilie dans ses locaux », explique Philippe Torrecilla, responsable du service de la vie associative. « En définissant des critères, nous cherchons à éviter la congestion mais aussi la domiciliation d'associations ne comptant aucun Saint-Rémois parmi leurs membres. »

En cas d'acceptation, une convention est signée entre la ville et l'association, à titre gracieux.

Renseignements : 04 32 60 67 33



FORMATIONS GRATUITES AUX GESTES QUI SAUVENT

Toute l'année, la municipalité propose de former gratuitement les Saint-Rémois qui le souhaitent aux gestes qui sauvent.

Les sessions ont lieu chaque premier mercredi du mois, et sont destinées aux personnes vivant ou travaillant à Saint-Rémy (âgées de plus de 12 ans). L'objectif est d'apprendre la conduite à tenir en cas d'urgence vitale ainsi que l'utilisation des défibrillateurs présents dans divers lieux de la commune.



Inscription
indispensable
par téléphone au
06 16 78 62 26
les lundis et mardis
de 9h à 12h et
de 13h30 à 16h30

ADDICTIONS : UNE PERMANENCE AU CCAS

Un professionnel du Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA), géré par l'Association Addictions France, assure une permanence de proximité au Centre communal d'action sociale (CCAS) de Saint-Rémy, le mardi de 9h à 12h avec des consultations gratuites sur rendez-vous.

Un accompagnement par un professionnel de santé est souvent nécessaire pour se sortir d'une addiction. Aussi, la permanence de proximité ouverte par l'Association Addictions France, reconnue d'utilité publique, offre la possibilité d'être accompagné et orienté par un médecin, de façon personnalisée et confidentielle.

Elle s'adresse à toute personne rencontrant des difficultés avec ses consommations (alcool, tabac, cannabis, opiacés et autres) ou ayant une conduite addictive (écrans, jeux, comportement alimentaire, etc.), ainsi qu'aux proches de personnes en proie à des addictions.

Prise de rendez-vous au 04 90 43 35 86
ou csapa.tarascon@addictions-france.org
CCAS : 14 A boulevard Gambetta – 13210 Saint-Rémy-de-Provence
Consultations financées par l'ARS (Agence régionale de santé PACA)

ÉNERGIE : LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

L'État a décidé de renforcer le dispositif d'aides pour les TPE et PME les plus impactées par la hausse des prix de l'énergie en 2023.

Dans les Bouches-du-Rhône, une conseillère accompagne les entreprises locales dans leurs démarches pour trouver une solution à leurs difficultés en les aidant à solliciter les dispositifs de soutien adaptés à leur situation.

Quelles aides ?

- le « **bouclier tarifaire** », directement appliqué par le fournisseur d'énergie ;
- le « **amortisseur d'électricité** », directement appliqué par le fournisseur d'énergie, et qui consiste en la prise en charge par l'État d'une partie de la hausse de la facture d'électricité ;
- le « **guichet d'aide au paiement des factures** » qui vise à compenser la hausse des coûts d'approvisionnement de gaz naturel et d'électricité par le versement d'une aide financière.

Pour joindre votre conseillère (DRFiP13) :
Olivia VERON-SAC – 06 08 87 80 48 - codefi.ccsf13@dgrfp.finances.gouv.fr

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE | DÉFENDONS NOTRE HISTOIRE, CONSTRUISONS NOTRE AVENIR

LOGEMENT : LE « Y A QU'À - FAUT QU'ON » DES POMPIERS PYROMANES

Le 7 février en conseil municipal, le chef de l'opposition Romain Thomas, en bon pompier pyromane, a osé faire la leçon pendant plus d'une demi-heure sur le manque de logements à Saint-Rémy. Rappelons qu'il s'oppose vaillamment au projet d'aménagement du quartier des Cèdres (152 logements dont 38 en locatif social) depuis son arrivée sur la commune il y a 5 ans, et encourage systématiquement les recours qui bloquent le projet et en augmentent les prix d'acquisition (lire notre tribune dans le journal n°67).

La situation serait cocasse si elle n'était pas aussi tragique. Depuis plus de 15 ans, à chaque fois que la municipalité a voulu créer des logements, elle a rencontré de vives réactions de la part des oppositions successives, désireuses d'en retirer un bénéfice électoral.

À l'époque, elles fédéraient leur public et multipliaient les pétitions en agitant la menace grotesque d'une commune de 15 000 habitants, saturée de logements sociaux de type « barres HLM ».

On voit bien aujourd'hui, à l'aune des projets arrivés à terme et des fermetures de classes qui se succèdent, que tout cela n'était que mensonge. Le problème est qu'en encourageant le blocage systématique des projets, l'opposition s'est rendue directement responsable de la situation actuelle : un nombre de logements

insuffisant pour faire face à la demande des habitants, confrontés aux problématiques de notre époque qui ne sont plus celles de jadis : familles monoparentales ou recomposées, séparations, etc. Un phénomène qui, associé à la forte attractivité de la commune (consécutive notamment à l'excellent travail de la municipalité...) et à des contraintes environnementales, comme la nécessité de lutter contre l'étalement urbain en réduisant le nombre de parcelles constructibles, participent à la hausse constante du prix de l'immobilier.

Romain Thomas tente maladroitement de faire oublier sa responsabilité en proposant des mesures impossibles à appliquer, déployées dans des communes qui n'ont pas du tout les mêmes spécificités que Saint-Rémy, ou en reprochant que les projets que nous avons portés n'aient pas abouti en un claquement de doigts – ce qui n'arrive jamais dans le monde réel qui est le nôtre et que M. Thomas semble méconnaître.

Par ailleurs, au rayon des bonnes nouvelles : l'aménagement du parking des Cèdres, dont l'opposition dénonce à grands cris la disparition depuis 10 ans, est bientôt achevé. Nous avons toujours annoncé 400 places ; il en compte au final 438. Promesse tenue... et dépassée.

Les conseils municipaux peuvent être écoutés dans leur intégralité sur le site internet de la ville : www.mairie-saintremydeprovence.fr (Rubrique Mairie / Citoyenneté).

EXPRESSION DE L'OPPOSITION MUNICIPALE | LE RENOUVEAU SAINT-RÉMOIS

LOGEMENT : IL Y A URGENCE !

Depuis plusieurs années maintenant, des classes ferment à Saint-Rémy. A la rentrée prochaine, ce ne sont pas seulement deux classes maternelles qui vont disparaître mais c'est bien une école maternelle qui va fermer.

Rien d'étonnant puisque, selon les chiffres de l'INSEE publiés dans La Provence du 4 janvier 2023, nous sommes passés de 10 458 habitants en 2009 à 9692 en 2020.

Nous savons tous que les jeunes couples avec des enfants ne peuvent pas se loger à Saint-Rémy compte tenu de l'absence de logements pouvant correspondre à leur pouvoir d'achat.

Le Maire explique cette situation par les recours des associations et des riverains contre le projet des Cèdres alors que les fermetures de classes ont commencé en 2017, soit bien avant que celui-ci ne soit présenté à la commission extra-municipale (en septembre 2019).

Il oublie de rappeler que sa première élection date de juin 1995 et qu'il entre dans sa 24ème année de mandat.

Malgré cette longévité, force est de constater qu'il n'a pas eu de volonté politique, contrairement à Serge Pampaloni (1989-1995) et à Lucien Palix (2001-2005) qui ont impulsé les lotissements des Chutes et du Hameau de Laurigues au bénéfice des Saint-Rémois.

Malgré cette longévité, du retard a été pris sur l'urbanisation d'Ussol qui a mis 7 ans à sortir de terre et sur celle de La Roche qui n'a pas

encore démarré.

Des occasions ont également été manquées lorsque le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été élaboré en 2018.

La municipalité a alors rendu constructible des parcelles sans pour autant négocier leur éventuelle acquisition.

Aujourd'hui, certaines opérations sont enfin lancées mais il n'est pas du tout certain qu'elles permettront la scolarisation de nouveaux enfants sur notre commune.

Comment, en effet, imaginer qu'un couple de jeunes actifs avec enfants puisse s'acheter une maison à 600 000 euros au Valat Neuf où va se construire un programme immobilier privé soutenu par la mairie ?

Nous considérons que la mairie doit favoriser la construction de logements à des prix abordables.

Pour cela, plusieurs leviers pourraient être actionnés : définir une véritable stratégie pour acquérir du foncier, mobiliser les locaux disponibles appartenant à la commune et lancer une politique de rénovation urbaine dans le centre-ville.

Oui, il y a urgence si nous voulons inverser la tendance rapidement !

Romain Thomas, Céline Salvatori, Jean-Jacques Mauron, Marie-Pierre Diassy, Pascal Bouterin, Nathalie Hervet

La rédaction reproduit *in extenso* et à la lettre le texte fourni par le groupe d'opposition.



De g. à dr. : le maire Hervé Chérubini, le lieutenant Jean-Philippe Lhuillier, le chef d'escadron Florian Gerbal, commandant de la Compagnie d'Arles, et Bernard Marin, conseiller municipal délégué à la sécurité, lors de l'inspection annoncée du 25 janvier dernier.

LES GENDARMES TOUJOURS TRÈS MOBILISÉS

Chaque année, la brigade autonome de gendarmerie de Saint-Rémy-de-Provence se livre à l'exercice de l'inspection, qui est l'occasion de faire le bilan de l'action des militaires, dans leurs nombreux domaines d'intervention. Le 25 janvier dernier, le lieutenant Jean-Philippe Lhuillier a présenté les résultats et les ambitions qu'il porte pour la brigade dont il a la charge depuis l'été 2021.

Les chiffres de l'année écoulée reflètent le retour à une vie « normale » après 2 années marquées par la crise sanitaire et les différents confinements. L'activité externe de la brigade a ainsi augmenté depuis 2020, passant de 54,20 à 61,64%, tout comme l'activité de nuit, passée de 13,64 à 15,73%. L'objectif affiché par le lieutenant est de poursuivre cette tendance, avec l'apport des réservistes et des gendarmes mobiles. « Il est important d'être sur le terrain, au contact de la population, d'échanger avec elle », a indiqué le lieutenant Lhuillier. « Il est

important que les gens ne nous voient pas seulement comme des personnes à qui on fait appel uniquement en cas de souci. » L'activité de nuit, entre 20h et 6h, a également augmenté pour permettre des interventions plus rapides.

Les cambriolages ont connu une hausse cette année, tout comme les vols liés aux véhicules et les accidents graves de la route, revenus à des niveaux pré-Covid. En revanche, les faits de délinquance générale et les atteintes à l'intégrité physique (dont un tiers sont des violences intrafamiliales, traitées avec la

plus grande célérité) sont en baisse, et les faits élucidés en hausse.

« Nous sommes très contents du travail effectué par les gendarmes, et de leur apporter la complémentarité de notre police municipale et l'appui de notre réseau de caméras de vidéoprotection », souligne le maire Hervé Chérubini. « Afin de soutenir leur travail et de contribuer à accroître leur présence sur le terrain, la ville continuera évidemment de prendre en charge l'hébergement des renforts estivaux, pour assurer la sécurité des habitants et des visiteurs. »

UN NOUVEL ÉCUSSON POUR LA BRIGADE DE SAINT-RÉMY

Lors de l'inspection, le lieutenant Lhuillier a remis aux élus l'écusson qui figure désormais au bras de l'uniforme des militaires de la brigade. Celui-ci représente des éléments caractéristiques de la commune, comme l'aigle de Bonelli, le lac de Peiroou, le Rocher des Deux Trous, les couleurs rouge et or, ainsi qu'un rameau d'olivier.



7 CAMÉRAS SUPPLÉMENTAIRES

Saint-Rémy reste une ville où le taux de criminalité est bas, comparativement à la plupart des communes de même strate. Afin de favoriser l'élucidation des enquêtes, la ville continue d'améliorer son réseau de vidéoprotection, qui compte 47 caméras (dont 6 installées en 2022). 7 autres seront installées en 2023, sans compter celles qui seront installées dans la zone d'activités de la Massane, dont le nombre et l'emplacement sont à l'étude.

En 2022, le système de vidéoprotection, géré par la police municipale, a été réquisitionné à 176 reprises, afin d'aider les enquêtes de la gendarmerie.

LA PETITE FERME PÉDAGOGIQUE

Dans cette petite ferme créée par Jean-Luc et Carine Chanéac, au rythme des saisons on sème, on plante, on récolte... mais pas seulement ! C'est aussi un lieu de pédagogie dédié aux enfants, pour partir à la découverte des enjeux de l'agriculture durable et de l'alimentation de qualité.

Située route de Tarascon, en bordure de piste cyclable, la Petite Ferme pédagogique a été créée en remettant une ancienne ferme en état, pour en faire un lieu favorisant à la fois la production agricole locale et la sensibilisation à l'environnement, par des activités pédagogiques destinées à un large public, en lien avec l'agriculture, l'alimentation, la santé et le développement durable.

Le projet de cette ferme atypique, association loi 1901, est né il y a deux ans, et a été soutenu notamment par le PETR du Pays d'Arles (Pôle d'équilibre territorial et rural) et le programme européen Leader.

« La Petite Ferme de Saint-Rémy, c'est 4 hectares de cultures de fruits et de légumes bio et de saison, un petit point de vente du Mas des Agriculteurs (situé anciennement au Lycée agricole), un jardin pédagogique pour découvrir les végétaux typiques de la région et "mettre les mains dans la terre", et, bien sûr, des animaux de ferme que les enfants peuvent apprendre à connaître : ânes, chèvres, taureaux, poules pondeuses, moutons et brebis de Ouessant », explique Jean-Luc Chanéac. « On y trouve aussi une marre aux canards et des ruches à abeilles blondes et abeilles noires ».

L'équipe de la Petite Ferme accueille des familles, des écoles, des centres aérés, des associations, et développe tout un programme pédagogique à la découverte des abeilles sauvages, des fleurs pour nourrir les pollinisateurs, des plantes aromatiques, du cycle de l'eau ou encore des animaux de la ferme. On y découvre la nature sous tous ces aspects.

« On propose une carte d'adhérent et on fournit des fiches découvertes, ça permet aux enfants accompagnés d'accéder librement à la ferme, de retourner voir les animaux, de continuer à apprendre sur les plantes en observant leur cycle de vie, de comprendre comment fonctionne une ferme aujourd'hui, et d'où vient ce qu'on mange. »



Un jardin à hauteur d'enfant

Aménagé en différentes parcelles, un jardin est dédié à l'apprentissage de la botanique. Ici les enfants s'approprient le lieu et découvrent comment fonctionne la nature.

« On présente aux enfants une prairie fleurie avec 27 espèces de fleurs différentes, quelques arbres fruitiers, 7 variétés de lavandes sauvages et des lavandins. De l'autre côté, ils découvrent la prairie sauvage, avec des roseaux qui poussent spontanément dans cette zone humide, mais aussi des massifs et des

baies destinés à accueillir et nourrir la faune sauvage. On a aussi une zone jardinée où sont cultivées, dans des bacs surélevés, plusieurs variétés d'épices méditerranéennes, puis une autre partie "ultra-jardinée", dans des serres où poussent des tomates, brocolis, oignons blancs, blettes, salades, épinards, suivant les saisons », détaille Mattia Siffredi, coordinateur de la Petite Ferme de Saint-Rémy.

Le jardin pédagogique entretient des liens forts avec le lycée professionnel agricole ; des élèves stagiaires ont ainsi réalisé un hôtel à insectes et à lézards verts.

Écologie et pédagogie

La ferme ne craint pas la sécheresse : un système de drains et un bassin de rétention permettent de récupérer l'eau. Par ailleurs, les serres sont couvertes de panneaux photovoltaïques qui fournissent, au total, de l'électricité pour 500 foyers.

Pour traiter les végétaux, la ferme utilise des insectes (comme des coccinelles) dans le cadre d'une « lutte intégrée ». L'objectif est de montrer aux enfants pourquoi et comment l'agriculture a changé, et faire ainsi le lien entre agriculture et alimentation.

Enfin, grâce à des espaces de pique-nique et de détente, la ferme peut accueillir des anniversaires avec des jeux pédagogiques, des jeux de pistes et plus largement l'accueil de divers événements. Vous pouvez suivre la Petite Ferme sur les réseaux sociaux pour connaître la date des événements proposés.

La Petite Ferme de Saint-Rémy
58 route de Tarascon
www.lapetitefermedesaintremy.fr



Adeissias

FRÉDÉRIC BOURGIER

La ville de Saint-Rémy adresse ses plus sincères condoléances à la famille de Frédéric Bourgier, disparu le 26 janvier dernier à l'âge de 59 ans.

Enfant du pays, Frédéric Bourgier a été élevé par ses grands-parents maternels Justin et Marguerite Chanéac après le décès accidentel de son père. Son grand-père lui a transmis la passion des chevaux en lui offrant à l'âge de 10 ans sa toute première jument.

À 20 ans, il s'installe comme agriculteur. Il vivra heureux sur son exploitation de maraîchage, avec son épouse Barbara et leurs enfants Mélissa, Julien, Nathan et Tristan. Ces dernières années, Julien et Tristan ont rejoint leur père sur l'exploitation, développant la vente directe de légumes de saison. Privilégiant la qualité et mettant à l'honneur le terroir saint-rémois, leur travail était reconnu par tous.



Grand-père depuis l'été dernier d'une petite Andréa, Frédéric était un homme simple, attachant, souriant et travailleur. Il avait le cœur sur la main et il faisait passer sa famille avant tout. En 2022, il avait été bayle de la Saint Éloi à Saint-Rémy.

NAISSANCES

- BARRIOL Nathan, le 02/01/2023
- DANIEL Justine, le 24/01/2023
- FOUDRIN Léon, le 05/01/2023
- GUILLOT Maylie, le 14/01/2023
- RIQUELME Élio, le 12/01/2023

PACS

- FORESTIER Guillaume et PASQUET Stéphanie, le 27/12/2022
- LLOPIS Florian et GINEYS Élixa, le 25/01/2023

DÉCÈS

- APRIN veuve PIQUET Simone, le 17/01/2023
- BACHET Marie-Hélène, le 31/01/2023
- BLANC Louis, le 21/01/2023
- BLANCHARD Pierre, le 28/12/2022
- BOURGIER Frédéric, le 26/01/2023
- BRARD épouse CHARPENTIER Marie, le 10/01/2023
- EUDORE veuve GIRAUD Colette, le 31/01/2023
- FONTECILLA veuve BALCELLS Manuella, le 15/01/2023
- FRESSARD Micheline, le 24/12/2022
- GARAGNON Francis, le 22/12/2022
- GARIBALDI Pascal, le 24/12/2022
- GOASDOUÉ épouse RICHARD Andrée, le 06/01/2023
- GROS Jean-Marie, le 22/01/2023
- GROS Joseph, le 23/12/2022
- GUIBERT Claude, le 31/08/2022
- GUILLOT André, le 21/12/2022
- GUILLOT veuve OLIVIER Claudette, le 09/01/2023
- LE GUERN Yannick, le 21/12/2022
- MILLET veuve BOUSSARD Ghislaine, le 16/01/2023
- ORAZETTI veuve RICARD Fernande, le 08/02/2023
- PERROT Louis, le 21/12/2022
- PERROT Robert, le 05/01/2023
- SANCHEZ Élixa, le 25/12/2022
- TASSY Louise, le 12/01/2023

LES FEMMES DE SAINT-RÉMY EN PHOTOS

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, Marie Oger, Saint-Rémoise de cœur depuis 10 ans et 2 amis photographes, Magali Ponce Alex et Patrick Martineau, ont souhaité donner à voir la participation des femmes à la vie économique, sociale, santé, éducative et culturelle, dans les diverses professions ou activités dans lesquelles elles s'engagent ; et elles sont très nombreuses !

Rendez-vous le mercredi 8 mars à la caserne des pompiers de Saint-Rémy pour une projection des 100 premiers portraits, avec la présence du groupe Batuc'Azul pour l'animation musicale.

L'exposition Femmes de Saint-Rémy se poursuivra au printemps dans le cadre d'un parcours photo en ville.

Mercredi 8 mars de 18h à 20h, centre de secours
Pour toute information : contact@marieoger.fr



Vœux du maire aux Saint-Rémois, à l'Alpilium



Vœux du maire à l'Ehpad Marie-Gasquet



Les scénarios de restauration à l'étude pour la Pieta de la collégiale Saint-Martin, au CICRP de Marseille, en lien avec la Société d'histoire et d'archéologie



Diagnostic en cours pour le Christ de la place de la République, par l'atelier A-Corros d'Arles



Conférence de l'Association des petites villes de France (APVF) sur les finances locales en salle d'honneur de la mairie, en présence des acteurs publics de la région



Tanguy Pastureau (n'est pas célèbre) après sa représentation, à l'Alpilium



Les jeunes du lycée agricole rencontrent Émile Durand et les intervenants du film sur les métiers de l'eau, dans le cadre de la Biennale G-Graines



Les aménagements de l'avenue Durand-Maillane commencent à sortir de terre. Achèvement des travaux prévu fin avril.